

nous représentons le point de vue des Canadiens le plus fermement et le plus énergiquement possible.

Comme je l'ai dit, nous avons établi notre position avec l'industrie et nous n'y dérogerons pas tant que cette dernière ne nous demandera pas de la modifier. Si le député estime que nous ne devrions pas aller à Genève et nous y faire accompagner par des producteurs parce que nous n'obtiendrons pas tout ce que nous voulons, je lui réponds que ce n'est pas ainsi qu'on mène des négociations et que ce n'est pas ainsi que nous avons obtenu gain de cause pour les agriculteurs canadiens dans le passé.

[Français]

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire. Justement, un de vos partenaires, le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec vous a recommandé une position: celle de rejeter carrément le Rapport Dunkel comme l'a fait la France, comme l'a fait l'Irlande. Est-ce que le ministre peut me dire pourquoi il considère le Rapport Dunkel comme une base de discussion, quand c'est la mort de l'agriculture québécoise qu'il prépare?

[Traduction]

**L'hon. Charles Mayer (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Céréales)):** Monsieur le Président, le député est encore une fois totalement dans l'erreur. J'ai lu les deux rapports rendus publics par M. Dunkel; si je ne m'abuse, le premier a été publié aux environs du 8 novembre, et l'autre, d'une trentaine de pages, la semaine dernière. Quand on lit attentivement ces rapports, on constate qu'ils ne portent nullement atteinte aux positions de négociation des parties en cause.

On y explique clairement les paramètres à respecter dans la conduite des pourparlers, mais des exemptions sont également prévues. Il existe des clauses de caducité et toutes sortes de mesures pour protéger les offices de commercialisation.

À mon avis, il est légitime de dire que ce que les Canadiens attendent de nous, c'est que nous exposions notre position le plus fermement et le plus clairement possible aux personnes concernées. C'est ce que nous faisons et ce que nous continuerons de faire.

\* \* \*

[Français]

#### LE PRÉSIDENT DE L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE

**M. Guy Ricard (Laval—Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre responsable de la

#### Recours au Règlement

Condition féminine. Le président de l'Alliance de la Fonction publique a fait une déclaration qui a choqué bien du monde et qui a été considérée comme violente contre les femmes par le *National Citizen Coalition*. J'aimerais savoir si la ministre a l'intention de demander sa démission, et sinon, qu'est-ce qu'elle entend faire pour corriger ce M. Bean?

[Traduction]

**M. le Président:** La question est très intéressante et peut-être importante, mais elle ne concerne pas l'administration gouvernementale.

\* \* \*

#### PRÉSENCE À LA TRIBUNE

**M. le Président:** Je signale à l'attention des députés la présence dans les tribunes de Son Excellence Andrei Kozyrev, ministre des Affaires étrangères de la République socialiste fédérative soviétique.

**Des voix:** Bravo!

**M. Dingwall:** Monsieur le Président, en ce qui a trait à une question au leader du gouvernement à la Chambre, j'aimerais. . .

**M. le Président:** Excusez-moi un moment. Le député de Cap-Breton—Richmond Est demande la parole pour l'habituelle question de jeudi sur les travaux de la semaine. Je pense que le député de Kamloops a invoqué le Règlement relativement à cette question. Je cède la parole au député de Kamloops.

\* \* \*

#### RECOURS AU RÈGLEMENT

##### LES DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Monsieur le Président, il s'agit d'un bref rappel au Règlement.

Lors de la période des déclarations d'aujourd'hui, mon collègue de Portage—Interlake a tenu des propos concernant le président de l'AFPC qui renfermaient des inexactitudes.

Je rappelle le commentaire 493 dans la sixième édition de Beauchesne qui dit:

(4) Le président demande aux députés de se montrer prudents lorsqu'ils font des déclarations relatives à des personnes qui ne sont pas à la Chambre et qui ne peuvent répliquer.

Un certain nombre d'autres commentaires disent à peu près la même chose.

Je demande à mon ami, compte tenu du fait qu'une bonne partie de ses propos était inexacte, notamment la déclaration portant que M. Bean soit un dirigeant du Nouveau Parti démocratique, alors que ce n'est pas le